

Département de Loir-et-Cher  
 Arrondissement de Romorantin-Lanthenay  
 Commune de SEIGY



**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15  
 Présents : 14  
 Vote pour : 15  
 Vote contre : 0  
 Abstention : 0

Date de la convocation :

14 MAI 2021

*Séance du 20 MAI 2021*

L'an deux mil vingt et un, le vingt mai, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 14 mai 2021 s'est réuni, à la salle polyvalente exceptionnellement (cause crise sanitaire COVID 19), en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 14 mai 2021.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Yvette MASSET - Florence FOUSSIER - Annik MOREL - Patrick MOREL - Françoise PLAT - Guy DUCHOSSOIS - Jocelyne DELLA PUPPA - Evelyne CAIL - Pedro BÄCHLER - Sylvain DECOURS - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - Benoit DEFFIE - Claude DUVOUX

**Était absent excusé :** Jean-Luc ESNAULT ayant donné pouvoir à Sylvain DECOURS.

**Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Yvette MASSET est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<b>N° 50/2021</b>	<b>Objet : Approbation de la Décision Modificative budgétaire N° 1</b>	<b>7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES</b>
-----------------------	--	--

Vu le vote du budget primitif en date du 8 Avril 2021,

Vu la décision de la préfecture nous indiquant un trop perçu pour la DETR 2016 - cimetière,

Madame la Maire explique et propose aux conseillers municipaux de procéder aux modifications de crédits nécessaires, mentionnées ci-dessous.

Imputations	Avant DM n° 1	DM n°1	Après DM n° 1
7419 - Reversement	0,00 €	+ 1 350,00 €	1 350,00 €
022 - dépenses imprévues	20 000,00 €	- 1 350,00 €	18 650,00 €

**Avant la DM n° 1 :**

**Total Fonctionnement : (équilibré) 960 282,00 €**  
**Total Investissement : (équilibré) 987 596,00 €**

**Après la DM n°1 :**

**Total Fonctionnement : (équilibré) 960 282,00 €**  
**Total Investissement : (équilibré) 987 596,00 €**

*Le conseil municipal décide à l'unanimité :*

- d'**APPROUVER** la décision modificative budgétaire n°1.
- d'**AUTORISER** Madame la Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

 La Maire  
 Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture  
 le 31/05/2021 et de la publication le 31/05/2021

 La Maire  
 Françoise PLAT